Garantie commerciale

YIVO / 12

01 Garant et produits concernés

Garant : YIVO Sebastian Zając, ul. Zofii Nałkowskiej 16/E, 41-700 Ruda Śląska, Pologne ; reklamacje@yivo.pl. Ces conditions concernent les pièces et accessoires YIVO pour lesquels une garantie commerciale YIVO de douze mois a été proposée à l'achat. Le produit est identifié par la commande, l'emballage ou son code. Une promesse plus longue ou plus favorable faite à l'achat demeure contraignante. La mise à jour ne réduit pas les droits déjà acquis.

02 Durée et territoire

La garantie couvre les défauts de fabrication et de matière dus à des causes inhérentes au produit et apparaissant dans les douze mois suivant la livraison. Elle s'applique dans le pays européen où l'achat initial a été livré. Son expiration n'annule pas les droits déjà acquis pour un défaut apparu pendant la couverture ni les droits légaux. L'usure normale dépend de l'utilisation ; la garantie ne promet pas une durée de vie fixe.

03 Exclusions selon la cause

Ne sont pas couverts les dommages causés par un choc extérieur, un montage incompatible, une modification non prévue, un mauvais usage ou l'absence d'entretien raisonnablement requis par la notice, dans la mesure où cela a causé le défaut invoqué. L'usure normale n'est exclue que si elle correspond au produit, à son utilisation et à sa durabilité attendue ; une défaillance prématurée peut être un défaut. Une modification sans rapport, la simple qualification de 'dommage mécanique', l'ouverture de l'emballage ou la perte du ticket papier n'annulent pas automatiquement toute couverture.

Garantie commerciale

YIVO / 12

04 Déposer une réclamation

Écrivez à reklamacje@yivo.pl, de préférence avec le numéro de commande en objet, ou à l'adresse ci-dessus. Si YIVO est vendeur, le canal de réclamation de la plateforme est également disponible. Indiquez votre identité, un contact de réponse, le produit, le défaut, sa date d'apparition et la solution souhaitée. Photos et modèle facilitent la vérification de compatibilité. Commande, facture, ticket, confirmation de paiement ou autre preuve peuvent établir l'achat ; ticket original et emballage ne sont pas obligatoires. Une adresse postale est nécessaire en cas de transport. Une demande de précision ne suspend ni ne recommence automatiquement les délais applicables.

05 Réponse, exécution et frais

YIVO transmet une réponse motivée sur papier ou autre support durable, notamment par courriel, dans les 14 jours calendaires suivant réception de la réclamation. Ce délai est distinct de celui d'exécution. YIVO répare ou remplace gratuitement la pièce défectueuse couverte ; si les deux solutions sont impossibles, YIVO rembourse le prix payé pour cette pièce. La prestation de garantie est exécutée dans les 14 jours calendaires suivant réception du produit, ou acceptation de la réclamation si le retour est inutile. Le transport nécessaire à la garantie est payé par YIVO ; contactez-nous pour l'enlèvement ou une étiquette. Un examen matériel peut être nécessaire si les photos ne suffisent pas. Protégez les arêtes coupantes pour le transport.

06 Suite de la garantie et droits légaux

Après remplacement ou réparation importante, la durée de garantie recommence ; pour un composant remplacé, cela concerne ce composant. Dans les autres cas, elle est prolongée du temps pendant lequel le défaut couvert empêchait l'utilisation. L'acheteur bénéficie de recours légaux contre le vendeur et à ses frais en cas de défaut de conformité ; cette garantie ne les affecte pas. Les protections impératives du pays de l'acheteur demeurent applicables. Pour les achats de consommateurs en Pologne, la responsabilité légale du vendeur concerne en principe les non-conformités révélées dans les deux ans après livraison. Les recours légaux s'adressent au vendeur, même si le garant est différent. L'acheteur choisit le fondement ; le vendeur ne peut transférer d'office une réclamation légale vers cette garantie plus courte.

Fabricant et assistance

YIVO Sebastian Zając | ul. Zofii Nałkowskiej 16/E, 41-700 Ruda Śląska, Polska / Poland

kontakt@yivo.pl | reklamacje@yivo.pl | https://yivo.pl/wsparcie/